

**ALGERIE TELECOM –SPA –**  
**Direction Opérationnelle des Télécommunications Ain Temouchent**

**Réf :** AT/DOT46/SDFS/ N° 83 /2024

Ain Temouchent, le 05/05/2024

Direction Opérationnelle des Télécommunications Ain Temouchent

Sous-Direction Fonctions support

Département Achats et Logistique

Service Achat

**Monsieur le Directeur Opérationnel des Télécommunications  
Ain Temouchent**

**A**

**Monsieur Le représentant de l'entreprise AOUCHICHE HAFIDA  
14 RUE HAMID IBN BADIS SIDI CHAHMI ORAN**



**Objet :** Mise en demeure N°02

Monsieur,

Par la présente, nous vous informons que notre entreprise, a pris connaissance de l'absence de présentation à signature de l'ordre des travaux concernant le projet :

- TRAVX DEVELOPPEMENT CANALISATION AIN LARBAA MSAN/ARBN3.

Que nous avons conjointement convenu de réaliser.

Malgré notre précédente invitation et notre attente, nous constatons que vous n'avez pas pris les mesures nécessaires pour finaliser cette étape cruciale du projet. Nous vous rappelons que la présentation à signature de l'ordre des travaux est une étape essentielle dans le cadre de notre collaboration, et son absence retarde considérablement le démarrage des travaux.

Nous vous mettons en demeure de présenter à signature l'ordre des travaux dans un délai de 08 jours calendaire. À défaut de réponse de votre part dans ce délai imparti, nous serons contraints de prendre toutes les mesures nécessaires pour protéger nos intérêts, y compris la résiliation du contrat et la recherche de réparations pour les préjudices subis.

Nous tenons à rappeler l'importance de respecter les engagements pris dans le cadre de notre accord contractuel.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

